

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] arrêté blaireau

De :

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 03/05/2023 11:20

Madame, Monsieur,

Je suis contre le déterrage des blaireaux :

Le blaireau est une espèce fragile. Avant de prendre une décision de destruction la moindre des choses est d'étudier leur population. Il faut prendre en compte le fait qu'il y a des terriers principaux et secondaires, donc moins d'individus que ce qu'on pense. Ils sont déjà chassable en hiver, ce qui est critiquable. Pour éviter les dégâts sur les cultures, un simple fil électrique suffit.

Redonnons la priorité à la biodiversité.

Merci

Christine Déseraud